



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 28 avril 2026 - Délibération n° /

**DÉCISIONS MUNICIPALES
COMPTE-RENDU**

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil		Membres présents
En exercice	29	Monsieur Pascal Duchêne, Madame Karen Lanson, Monsieur Benoit Quélard, Madame Géraldine Denigot, Monsieur Marc Droguet, Madame Anne-Cécile Hurtel, Messieurs Jean-Marie Pichon et Jacques Carpentier, Madame Maria Torlay, Monsieur Jean-Luc Guillaume, Madame Fabienne Verpillot, Messieurs Mickaël Jouan et Stéphane Lefebvre, Mesdames Adélaïde Montagut et Béatrice Chatelier, Messieurs Tahir Thiam et Taner Basol, Mesdames Marion Paupette, Sabine Rullier de Baynast, Vildan Bilgic et Martine Évain, Monsieur Loïc L'Haridon, Mesdames Stéphanie Brault-Pitaud et Léa Terraube, Messieurs Gaëtan Hairault et Mathurin Lenoir, Madame Aurélie Lebreton.
Présents	27	
Votants	/	
Vote		Absents excusés ayant donné mandat de vote
Pour	/	Madame Bouchra Oubrouk, pouvoir donné à Madame Maria Torlay. Monsieur Valentin Perré, pouvoir donné à Madame Sabine Rullier de Baynast.
Contre	/	Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote
Abstention	/	/
		Secrétaire de séance : Madame Adélaïde Montagut.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

Salle Nominœ

- **19 janvier 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Louis Le Coz, fixant les modalités d'occupation de la salle Nominœ, pour y tenir une réunion, le 24 janvier 2026 (24,50 euros).

Autres conventions signées avec :

- Le 21 janvier 2026 : La Fédération Bretonne des Filières Biosourcées (FB2), pour y tenir une réunion, le 6 février 2026 (35,50 euros correspondant à une demi-journée de location).
- Le 2 février 2026 : Monsieur Louis Le Coz, pour y tenir une réunion, le 7 février 2026 (24,50 euros).
- Le 27 février 2026 : Monsieur Pierre Paugam, pour y tenir une réunion, le 15 mars 2026 (24,50 euros).

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- 21 janvier 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et Madame Virginie Moreau, fixant les modalités d'occupation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser un anniversaire, le 28 février 2026 (216 euros - salle + cuisine).

Autres conventions signées avec :

- Le 23 janvier 2026 : Le Tir Olympique Redonnais, pour y organiser une réunion, le 7 février 2026 (85 euros - salle + cuisine).
- Le 26 janvier 2026 : Le Cercle Celtique de Redon, pour y organiser une assemblée, le 8 février 2026 (59 euros pour la cuisine, la salle étant gratuite car première location de l'année et association membre de l'OMCL).
- Le 27 janvier 2026 : L'Union Locale des retraités CFDT de Redon, pour y organiser une réunion, le 5 février 2026 (106 euros - salle + cuisine).
- Le 2 février 2026 : Monsieur Louis Le Coz, pour y organiser une réunion publique, le 3 mars 2026 (24,50 euros pour une demi-journée de location).
- Le 2 février 2026 : L'association Société d'Horticulture, pour y organiser des ateliers, les 14 et 21 février 2026 (gratuit pour la première journée puis 23 euros pour la seconde).
- Le 6 février 2026 : L'association Le Souvenir Français de Redon, pour y organiser une réunion, le 7 mars 2026 (23,50 euros pour une demi-journée de location).
- Le 18 février 2026 : L'Amicale P.S.I.G. (Pelotons de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie), pour y organiser un vin d'honneur, les 20 et 21 mars 2026 (106 euros - salle + cuisine).
- Le 19 février 2026 : Madame Jacqueline Gadras, pour y organiser un anniversaire, les 11 et 12 avril 2026 (216 euros - salle + cuisine).
- Le 20 février 2026 : Madame Nathalie Mengual-Gault, pour y organiser un anniversaire, les 14 et 15 mars 2026 (106 euros - salle + cuisine).
- Le 20 février 2026 : La CGT des Territoriaux du Pays de Redon, pour y organiser une assemblée générale, le 3 avril 2026 (106 euros - salle + cuisine).
- Le 27 février 2026 : Madame Chantal François, pour y organiser un repas, les 5 et 6 avril 2026 (216 euros - salle + cuisine).
- Le 2 mars 2026 : L'association Société d'horticulture, pour y organiser un atelier de greffage sur table, le 21 mars 2026 (49 euros - salle).
- Le 3 mars 2026 : Monsieur Joseph François, pour y organiser un anniversaire, les 17 et 18 avril 2026 (108 euros - salle + cuisine).
- Le 3 mars 2026 : Monsieur Lucien Verger, pour y organiser un repas, les 25 et 26 avril 2026 (108 euros - salle + cuisine).
- Le 6 mars 2026 : Madame Noëlle Sevestre, pour y organiser un anniversaire, les 4 et 5 avril 2026 (108 euros - salle + cuisine).

- Le 9 mars 2026 : Madame Amel Hamed, pour y organiser un anniversaire, le 28 mars 2026 (49 euros - salle).
- Le 9 avril 2026 : Le Club de la Houssaye, pour y organiser un repas, le 29 avril 2026 (59 euros - cuisine).
- Le 9 avril 2026 : Madame Yvette Oillaux, pour y organiser un anniversaire, les 2 et 3 mai 2026 (216 euros - salle + cuisine).
- Le 9 avril 2026 : Madame Lise Glameau, pour y organiser un anniversaire, les 9 et 10 mai 2026 (108 euros - salle + cuisine).

Le Carré 9

- 21 janvier 2026 : Signature d'une convention entre la Ville et l'AMBO, fixant les modalités de mise à disposition de la salle Le Carré 9, pour y organiser une assemblée générale, le 21 février 2026 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 27 janvier 2026 : Maison Des Lycéens (MDL) Lycée Beaumont, pour y organiser un spectacle musical, le 6 mars 2026 (661,50 euros TTC).
- Le 29 janvier 2026 : Coben Évènements, pour y organiser un spectacle intitulé "Irish Legend", le 29 janvier 2026 (1 455 euros TTC).
- Le 30 janvier 2026 : Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, pour y organiser un bilan Bogue d'Or, le 31 janvier 2026 (gratuit).
- Le 5 février 2026 : Le Centre Communal d'Action Sociale de Redon, pour y organiser une conférence dons d'organes, le 20 avril 2026 (gratuit).
- Le 5 février 2026 : Redon Ensemble, pour y organiser une réunion publique, le 10 mars 2026 (84 euros TTC).
- Le 9 février 2026 : L'entreprise Long Island Ocean, pour y organiser une réunion, le 19 mars 2026 (945 euros TTC).
- Le 11 février 2026 : S.S.I.A.P., pour y organiser le salon du bien-être naturel, le 12 mars 2026 (3 549 euros TTC).
- Le 13 février 2026 : Redon Demain avec vous, pour y organiser une réunion, le 11 mars 2026 (84 euros TTC).
- Le 13 février 2026 : A.I.D.E. Emploi Services, pour y organiser une assemblée générale, le 28 mai 2026 (84 euros TTC).
- Le 17 février 2026 : EB Formation, pour y organiser une réunion, le 23 février 2026 (315 euros TTC).
- Le 3 mars 2026 : Bagad Nominoë Bro Redon, pour y organiser l'anniversaire des 70 ans, le 28 mars 2026 (gratuit).
- Le 3 mars 2026 : La Compagnie NOB, pour y organiser une restitution de stage, le 10 juillet 2026 (378 euros TTC).
- Le 4 mars 2026 : L'APASE, pour y organiser une réunion, le 5 mars 2026 (588 euros TTC).
- Le 6 mars 2026 : L'association Hypnomakk, pour y organiser le spectacle "Félix Dhjan", le 11 avril 2026 (gratuit).
- Le 6 mars 2026 : Les Renc'Arts Jazz, pour y organiser des spectacles, les 1^{er}, 2 et 3 mai 2026 (gratuit).
- Le 9 mars 2026 : L'Établissement Français du Sang Bretagne, pour y organiser les collectes de sang 2026 (gratuit).

- Le 9 mars 2026 : Le Lycée privé Saint-Sauveur, pour y organiser des répétitions et une représentation théâtrale, les 17 et 18 mars 2026 ainsi que le 1^{er} avril 2026 (gratuit).
- Le 12 mars 2026 : L'association Creat Trespugliese, pour y organiser stage et un bal de tango, le 22 mars 2026 (84 euros TTC).
- Le 17 mars 2026 : Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, pour y organiser le Poiss'Noz, le 4 avril 2026 (gratuit).
- Le 19 mars 2026 : Le 7 Conservatoire de Redon Agglomération, pour y organiser une représentation musicale, les 26 et 27 mars 2026 (gratuit).

Monastère des Calvairiennes

- **22 janvier 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Pour la Protection du Patrimoine Historique Redonnais (APPHR), fixant les modalités de mise à disposition de six pièces au sein du monastère des Calvairiennes, pour y organiser leurs activités, du 22 janvier 2026 jusqu'au 22 janvier 2027 (gratuit).
- Autre convention signée avec :*
- Le 20 mars 2026 : La Paroisse Saint-Conwoïon, pour organiser le Chemin de Croix dans le cloître et la Chapelle des Calvairiennes, le 3 avril 2026 (gratuit).

Stade municipal

- **22 janvier 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'Union Sportive La Gacilly, fixant les modalités d'utilisation du terrain synthétique et des vestiaires du stade municipal, pour y pratiquer un match de football contre Rieux, le 25 janvier 2026 (6,10 euros de l'heure).
- Autres conventions signées avec :*
- Le 6 février 2026 : Le Football Club de Saint-Perreux, pour y pratiquer un match de football, le 8 février 2026 (6,10 euros de l'heure).
 - Le 11 mars 2026 : L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL Bretagne), pour une compétition régionale cadets et juniors, le 8 avril 2026 (coût horaire fixé chaque année par délibération du conseil municipal portant vote des tarifs municipaux).

Jardins familiaux

- **23 janvier 2026** : Signature d'un bail entre la Ville et Madame Jessica Hillereau, fixant les modalités de mise à disposition de la parcelle n° 2 d'une surface de 153 m², situé rue Abbé Ange Lemoine, sur le site des Jardins Familiaux de la Ville, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 (72 euros par an).
- Autre bail signé avec :*
- Le 23 janvier 2026 : Monsieur Raül Girbau et Madame Tiphaine Baudrier, pour occuper la parcelle n° 17 d'une surface de 191 m², du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 (72 euros par an).

Maison de l'Enfance

- **27 janvier 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Dance Center, fixant les modalités d'utilisation de la salle de danse de la Maison de l'Enfance, pour y tenir des stages de Rock 'n Roll, les dimanches 1^{er} février et 1^{er} mars 2026 (9 euros de l'heure).

Autre convention signée avec :

- Le 24 mars 2026 : L'association Mission Locale, pour y organiser une action "Café poussette", les mardi 16 juin et 3 novembre 2026 (gratuit).

École Henri Matisse
(Ronde)

- **2 février 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Louis Le Coz, fixant les modalités d'utilisation de la Ronde de l'école Henri Matisse, pour y organiser une réunion publique, le jeudi 12 mars 2026 (6,10 euros de l'heure).

Autre convention signée avec :

- Le 19 février 2026 : Monsieur Gaëtan Hairault, pour y organiser une réunion publique, le samedi 28 février 2026 (6,10 euros de l'heure).

École Anne Sylvestre

- **19 février 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Redon Olympic Cycliste, fixant les modalités d'utilisation de la cour et le préau de l'école Anne Sylvestre, pour y organiser des jeux d'adresse pour des enfants de l'école de cyclisme âgés de 6 à 14 ans, du 28 février au 30 mai 2026 (gratuit).

Locaux de La Corderie

- **25 février 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et Noria Formation, fixant les modalités de mise à disposition d'une partie des locaux de La Corderie, pour y tenir des formations, du 1^{er} mars 2026 jusqu'au 28 février 2027. La mise à disposition des locaux est consentie à titre gratuit. En contrepartie, le preneur réalisera des travaux au bénéfice du bailleur dans le cadre des formations dispensées par Noria.

Les charges de fonctionnement sont supportées par le preneur qui fait son affaire des contrats d'abonnement.

Maison des associations

- **6 mars 2026** : Signature d'un avenant n° 1 à la convention tripartite entre la Ville, l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs et Redon Agglomération pour le compte de la Médiathèque Jean-Michel Bollé, prolongeant la durée d'occupation d'un bureau au sein de la Maison des Associations.

Cette mise à disposition est prolongée pour une durée de trois mois à compter du 1^{er} juin 2026 soit jusqu'au 1^{er} septembre 2026.

École Jacques Prévert

- **9 mars 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'ADAPEI 35, fixant les modalités d'utilisation de la salle principale du rez-de-chaussée de l'école Jacques Prévert, pour y organiser, le 12 mars 2026, une action de simulation de scrutin de vote à destination des usagers de l'ADAPEI en vue des élections municipales du 15 mars 2026 (gratuit).

Complexe Joseph Ricordel

- **10 mars 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et le Karaté Club du Pays de Redon, fixant les modalités d'utilisation du complexe sportif Joseph Ricordel, pour la coupe de Bretagne Elite Combat, les 28 et 29 mars 2026 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- Le 9 avril 2026 : Le Redon Olympic Cycliste, pour y organiser le point de ralliement du 65^{ème} Redon-Redon, les 11 et 12 avril 2026 (gratuit).

École Charlie Chaplin

- **12 mars 2026** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Les Parents de Charlie, fixant les modalités de mise à disposition de la salle de restauration élémentaire, des sanitaires du préau et des espaces extérieurs de l'école Charlie Chaplin, pour y organiser un événement festif et promotionnel intitulé "Où est Charlie ?" à l'occasion de la réouverture de l'école Charlie Chaplin, le vendredi 10 avril 2026 (gratuit).

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de travaux

Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de désamiantage des Fiches Garnier - MP 2023-01

- **10 février 2026** : Signature d'un avenant n° 3 avec le maître d'œuvre OMEGA ALLIANCE relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 27 155 euros HT.

Aménagement de trottoirs rue des Champs de Haut - MP 2025-14

- **12 février 2026** : Signature du marché relatif à l'aménagement de trottoirs rue des Champs de Haut avec la société LEMÉE LTP (56130 Saint-Dolay) pour un montant de 254 999,98 euros HT correspondant à la solution de base.

Passerelle piétons et cycles sur la Vilaine - MP 2025-15

- **6 mars 2026** : Signature d'un marché relatif à la construction d'une passerelle piétons et cycles sur la Vilaine entre Redon et Saint-Nicolas-de-Redon avec les attributaires suivants :

- **Lot n° 1 - "travaux de génie civil, de charpente métallique et des équipements pour la réalisation de la passerelle piétonne et cycles"** : NGE GÉNIE CIVIL (44800 Saint-Herblain) pour un montant de 2 889 319,86 euros HT décomposé comme suit :
 - 2 878 604,46 euros HT correspondant à la tranche ferme (TF) et à la tranche optionnelle n° 01 (TFO001),
 - 10 715,40 euros HT correspondant à la prestation supplémentaire éventuelle n° 01 (PSE01).
- **Lot n° 2 - "travaux de voirie et réseaux divers"** : DANIEL TP (35330 Val d'Anast) pour un montant de 496 393,82 euros HT décomposé comme suit :
 - 492 844,58 euros HT correspondant à la tranche ferme et aux tranches optionnelles Redon et Saint-Nicolas-de-Redon,
 - 3 549,24 euros HT correspondant aux prestations supplémentaires éventuelles n° 02, 04 et 05 (PSE02 + PSE04 + PSE05).
- **Lot n° 3 - "aménagements paysagers"** : VALLOIS SASU (56120 Josselin) pour un montant de 62 663,77 euros HT correspondant à la tranche ferme et aux tranches optionnelles Redon et Saint-Nicolas-de-Redon.

Travaux de déconstruction sélective des anciennes Halles Garnier - MP 2025-16

- **9 mars 2026** : Signature du marché relatif aux travaux de déconstruction sélective, désamiantage et sécurisation des anciennes Halles Garnier à Redon avec les attributaires suivants :

- **Lot n° 1 - "désamiantage / construction / dépollution / voirie VRD / maçonnerie"** : EPC DEMOSTEN (44520 Segré en Anjou Bleu) pour un montant de 1 017 494 euros HT décomposé comme suit :
 - 972 800 euros HT correspondant au montant HT de la solution de base après négociation,
 - 44 694 euros HT correspondant à la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) HT.
- **Lot n° 2 - "charpente métallique (ossature futur bardage - renforcements structure) / bardage"** : ALPHAMETAL (35400 Saint-Malo) pour un montant de 340 000 euros HT correspondant au montant HT de la solution de base après négociation.

Marchés de fournitures courantes et de services

Prestations de ramassage d'animaux errants ou morts avec mise en fourrière - MP 2026-01

- **6 mars 2026** : Signature du marché relatif aux prestations de ramassage d'animaux errants ou morts sur le territoire communal de Redon avec mise en fourrière avec la société SACPA (47700 Casteljaloux) pour un montant de 12 410 euros TTC, pour la première année, correspondant à la solution de base.

Le marché est conclu pour une période initiale de douze mois. L'exécution des prestations aura lieu du 1^{er} mars 2026 au 28 février 2027.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à trois. La durée de chaque période de reconduction est de douze mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quarante-huit mois, soit jusqu'au 28 février 2030.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **27 janvier 2026** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et Madame Claire Stindel, Psychologue libéral, pour accompagner les salariés du chantier d'insertion "Les Jardins Saint-Conwoïon", pour une durée d'un an à compter du 27 janvier 2026. Le tarif horaire est de 55 euros TTC.

- **9 février 2026** : Renouvellement d'une convention de conseil et d'assistance entre la Ville et le Cabinet Seban Armorique de Rennes ayant pour objet un accompagnement de la Ville sur des problématiques juridiques auxquelles elle pourrait être confrontée, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Le budget maximal pour cette mission est fixé à 9 200 euros HT, soit 11 040 euros TTC.

- **11 février 2026** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et l'association L'Arbre et la Haie, pour accompagner l'association dans sa campagne de plantation de haies bocagères et de bosquets.

La présente convention est conclue à compter du 11 février 2026, pour une période d'un an, tacitement reconductible.

Le budget maximum par planteur est fixé par la commune à 400 euros, soit 100 m.

- **13 février 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la Compagnie Pied en Sol fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "L'assemblée des Bourdons" dans le cadre de la programmation de la saison culturelle dont le montant est fixé à 7 500 euros TTC.

- **17 février 2026** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et Redon Agglomération, pour accueillir l'Accueil Collectif des Mineurs La Ruche à la médiathèque Jean-Michel Bollé, les mercredis 4 mars, 8 avril, 6 mai, 10 juin et 8 juillet 2026 (gratuit).

- **23 février 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la Compagnie Drolatic Industry fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Les Histoires de Poches de Monsieur Pepperscott", le 25 février 2026 dont le montant est fixé à 844 euros TTC.

- **4 mars 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et l'association Cavalcade fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Rebecca Roger Cruz", le 7 mars 2026 dont le montant est fixé à 3 692,50 euros TTC.

- **10 mars 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la SARL Le Funambule fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "La folle et inconvenante histoire des femmes", le 21 mars 2026 dont le montant est fixé à 3 020,47 euros TTC.

- **23 mars 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville et la compagnie Rouge Bombyx fixant les modalités de cession du droit d'exploitation du spectacle "Mortel !", le 22 avril 2026 dont le montant est fixé à 800 euros TTC.

- **27 mars 2026** : Signature d'un contrat entre la Ville avec la SARL Géomatika, pour la maintenance du logiciel IsiGéo ADS.

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans à compter du 1^{er} juin 2026, moyennant un montant total annuel de 368 euros HT. Les prix des prestations sont révisibles.